

Edito



Je suis très honoré d'avoir signé, le 18 mars dernier au nom de MAH, un plan d'intervention de 23 millions d'euros engagé sur notre patrimoine pour les six ans à venir.

C'est un acte important pour l'avenir de notre Office.

En effet, la signature de la Convention d'Utilité Sociale avec l'Etat, le Département de la Drôme et Montélimar Agglomération, va nous permettre de nous engager à « *construire, rénover pour un habitat durable* ».

Ce début d'année a aussi été marqué par le lancement de la réhabilitation de la Tour H, l'inauguration des travaux des Tours I et J, des jeux pour enfants du Plan et de Grange-neuve ou encore l'installation de nouvelles cabanes à chats.

Cette actualité, très riche, permet aux administrateurs qui travaillent au sein des différentes commissions d'être aussi présents sur le terrain. Il est important que vous les connaissiez. C'est pourquoi, j'ai souhaité qu'un portrait soit consacré dans ce numéro à la nouvelle présidente de la CALEOL, Sylvie Verchère et aux différentes missions de la commission d'attribution des logements.

Avec l'ensemble des administrateurs et des collaborateurs, je tiens à vous assurer de notre engagement à être toujours plus à l'écoute et proches de vous afin de remplir pleinement notre rôle de bailleur social.

Norbert Graves

Président de Montélimar-Agglomération Habitat



Signature de la Convention d'Utilité Sociale

C'est un document important qui a été signé le 18 mars par Norbert Graves, président de Montélimar-Agglomération Habitat et Julien Cornillet, président de Montélimar-Agglomération (document co-signé prochainement par l'Etat et le Département de la Drôme).

La C.U.S engage les partenaires signataires dans un plan à hauteur de 23 millions d'€, programmé sur le patrimoine de l'agglomération de Montélimar.

« *La CUS va permettre à MAH de construire et rénover pour un habitat durable, une priorité au service de ses locataires* » a précisé Norbert Graves en signant la convention.

Julien Cornillet, signataire au nom de Montélimar-Agglomération, a confirmé « l'importance de ce projet stratégique qui donne des outils importants à MAH pour jouer un rôle important sur l'ensemble de l'agglomération ».

Le Département de la Drôme est un partenaire important aux côtés de MAH. Sa présidente, Marie-Pierre Mouton, prochainement signataire de la Convention a profité de l'occasion pour réaffirmer les objectifs du Conseil Départemental « *offrir des logements pour tous à des prix abordables, en contribuant à des offres nouvelles, à la réhabilitation de logements existants et à la régulation des charges énergétiques* ».



RENCONTRE AVEC SYLVIE VERCHÈRE

Sylvie Verchère est adjointe de la ville de Montélimar, en charge du logement et de la mobilité. Elle est aussi, depuis septembre dernier, administratrice de Montélimar-Agglomération Habitat et présidente de la CALEOL⁽¹⁾

Qui êtes-vous ?

S.V : Je suis montilienne depuis 27 ans. Je travaille comme ingénieur chargée d'affaires pour EDF, sur le site du Tricastin.

Vous venez d'être élue en juin dernier au sein du conseil municipal de Montélimar. C'est la première fois que vous êtes élue ?

S.V : Oui, c'est ma première expérience. Je désirais depuis longtemps m'investir pour ma Ville, apporter mon aide et mes idées, de ce fait j'ai souhaité m'engager aux côtés de Julien Cornillet. Les délégations qui m'ont été attribuées sont la mobilité (déplacements doux), le suivi des parkings payants de la ville, de l'accessibilité (PMR⁽²⁾ et ERP⁽³⁾) et le logement. Je participe aussi au projet Cœur de Ville qui va permettre la réhabilitation de logements, pas seulement sociaux, dans le centre ancien

Vous êtes aussi élue au sein de MAH et présidente de la CALEOL ?

S.V : Oui et je fais aussi partie de la commission des difficultés locatives. J'ai été nommée administratrice à SDH, et je participe aux commissions d'attributions de DAH, et d'autres bailleurs de Montélimar. Ces participations sont un prolongement de mes fonctions d'élue à la Ville, une délégation importante qui touche la vie quotidienne des Montiliens.

Quelle est votre rôle au sein de la CALEOL ?

S.V : J'ai été élue présidente de cette commission qui se réunit tous les quinze jours. Elle est composée de plusieurs administrateurs, de représentants des locataires et de plusieurs collaborateurs du service de la gestion locative de MAH (voir composition complète ci-contre NDLR).

L'attribution de logement sociaux est un poste important et complexe. L'objectif de cette commission est de pouvoir satisfaire les besoins des Montiliens aux ressources modestes. Je remercie tous les membres de cette commission de leur aide, de leur connaissance et compétence pour mener à bien cette mission.

Quels sont vos premiers sentiments, six mois après votre arrivée ?

S.V : Je me rends compte que certaines personnes sont en grande difficulté pour trouver un logement, pas seulement dans le parc de logement social.

De nombreuses personnes isolées ou vieillissantes n'arrivent pas à se loger dans des appartements adaptés à leur âge ou à leur handicap. Tous les membres de cette commission sont à l'écoute. Nous faisons de notre mieux pour les aider dans leur parcours.

Quelles vont être vos priorités au sein de MAH ?

S.V : Continuer à construire et rénover des logements adaptés à la demande, équiper les appartements pour les personnes à mobilité réduite ou vieillissantes (barres de maintien, douches, salles de bains...). On y travaille avec le Président Norbert Graves et le bureau.

⁽¹⁾ CALEOL : Commission d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements

⁽²⁾ PMR : Personne à Mobilité Réduite

⁽³⁾ ERP : Etablissement Recevant du Public



CALEOL du 19 mars 2021

Et dans votre délégation municipale ?

S.V : Je suis attentive à tout ce qui touche la mobilité et l'accessibilité : les pistes cyclables ou la circulation sécurisée pour les vélos, les trottoirs, les passages piétons...

Avec l'aide des services, j'organise des réunions mensuelles mobilité et accessibilité auxquelles les associations concernées participent. Je souhaite qu'il y ait plus de pistes cyclables, notamment pour relier le centre-ville et pour que les enfants puissent se rendre à vélo à l'école en toute sécurité.

Mais cela n'est pas toujours simple, nous ne pouvons pas pousser les murs de certaines rues et tous les quartiers ne sont pas adaptables. Ce que les gens oublient et qui est le plus important, c'est le respect du budget. Mais je vais m'appliquer avec l'aide des services à défendre mes projets...

Vous placez toute votre action sous le signe de l'assiduité ?

S.V : Oui. J'ai un profond respect pour ma ville et ses habitants, je défends le vivre ensemble pour toutes les catégories d'âges. Je prends au sérieux toutes mes fonctions et m'y emploie pleinement. Quand je m'engage, je vais toujours au bout de ce que j'entreprends.

COMPOSITION DE LA CALEOL

Sylvie Verchère (Présidente)

Jean-Michel Guallar

Frédéric Régner

Ferten Djendoubi

Chrystel Méry

Sofiène Mérabet

Stéphane Vargas

Eliane Berchoux

Corinne Grac

Jean-Pierre Laval

REPERES

Depuis le 9 septembre 2020, date de la première CALEOL présidée par Sylvie Verchère

- 13 CALEOLS

- 141 logements passés en commission

La Caléol : comment ça marche ?

La Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des logements (CALEOL) a pour objet d'attribuer nominativement les logements du parc locatif de MAH à des personnes physiques répondant à des conditions spécifiques. La commission de MAH se réunit tous les quinze jours en moyenne.

Vous souhaitez déposer une demande de logement ?

- Vous devez remplir un dossier
 - En téléchargement sur notre site www.montelimar-agglomeration-habitat.fr
 - A disposition à l'accueil de la Tour H à Pracomtal
- Retourner votre dossier dûment rempli à MAH (ou à l'un des bailleurs sociaux du département où vous souhaitez résider)
- Vous recevrez par courrier votre n° d'inscription qui est valable un an (un courrier vous rappelle de renouveler votre inscription, avant la date anniversaire).

Et après ?

La CALEOL se réunit en moyenne tous les quinze jours.

Les demandeurs sont alors informés du choix fait à l'issue de la commission par courrier, suivi d'une visite qui validera l'attribution.

Vous devenez après locataire de notre parc locatif (avec visite du lieu, état des lieux, signature du bail...).

Quand un logement est disponible, les chargées de clientèle recherchent dans les fichiers des demandeurs, les personnes en adéquation avec les logements disponibles.

Après un rendez-vous, et si la personne est intéressée par le logement, une mise à jour du dossier est faite pour que le candidat soit présenté en commission (en moyenne et quand cela est possible trois candidats/logement).

Ce sont lors des commissions que les administrateurs étudient chaque dossier et déterminent le positionnement de chacun.

LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA TOUR H

La restructuration du foyer étudiants de la Tour H a été officiellement lancée par Norbert Graves et Jean-Michel Guallar, adjoint, le lundi 8 février.



DEUX NOUVELLES CABANES A CHATS - Jeudi 11 février

Deux nouvelles cabanes à chats ont été inaugurées, quartier Montlouis, en présence de Julien Cornillet, entouré par Marie-Christine Magnanon, première adjointe, Fermi Carrera, vice-président de MAH et Christel Falcone, vice-présidente de Montélimar Agglomération.



Elles complètent celles de la résidence Georges Brassens et de Pracomtal, une septième devrait être prochainement installée aux Champs.

Tous nos remerciements à nos deux partenaires, la jardinerie montilienne Truffaut et l'association SOS 4 Pattes en Détresse, avec qui Montélimar-Agglomération Habitat a reconduit sa convention.

JEUX POUR ENFANTS - Mercredi 3 mars



Norbert Graves et Julien Cornillet, accompagnés par les adjoints Marie-Christine Magnanon, Karim Oumeddour et Jean-Michel Guallar et de plusieurs administrateurs ont inauguré de nouveaux jeux pour enfants, quartiers Grangeneuve et au Plan. Ces équipements ludiques, au design original et aux couleurs stimulantes, ont été installés et financés par Montélimar-Agglomération Habitat sur ses parcelles.



INAUGURATION DE LA RÉHABILITATION DES TOUR I ET J

Jeudi 11 mars et Mercredi 24 mars 2021

Réalisée ces derniers mois, la réhabilitation porte sur l'isolation thermique, le ravalement des façades et la réfection électrique. des deux tours.

Ces aménagements, d'un montant total de 1 142 486 € investis par MAH, étaient attendus et apportent une réelle amélioration de la qualité de vie dans les appartements. En présence de Norbert Graves, Jean-Michel Guallar, Sofiène Mérébet, Pierre Kurzeja et plusieurs administrateurs

Pour nous joindre :
ACCUEIL DU PUBLIC
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30
le vendredi de 8h à 12h
Tél. 04 75 01 69 80

Réclamation technique :
numéro vert 0800 300 666
gratuit fixes et portables
Aux heures d'ouverture de MAH

Astreinte technique 06 71 27 91 78
Attention : numéro réservé aux urgences

contact@montelimir-agglomeration-habitat.fr
Montélimar-Agglomération Habitat
Tour H - 3 place Clemenceau - BP 293
26207 Montélimar Cedex

Directeur de la publication : Norbert Graves
Rédaction : Sylvie Merlet
services de Montélimar - Agglomération Habitat
Photos : Sylvie Merlet
PAO et impression : imprimerie Bayle Montélimar
Papier recyclé - ISSN : 2115-080X - Tirage 2000 ex
Périodique

HOMMAGE À FRANCIS DUFFRENE



à jamais attachée à sa mémoire jusqu'au stade de Bagatelle qui porte son nom. Il ne quittera jamais les quartiers puisqu'il a choisi, à sa retraite, de continuer à résider à Pracomtal.

A sa famille et ses amis, Montélimar-Agglomération Habitat présente ses plus sincères condoléances.

C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de Francis Duffrene, en février dernier.

Les plus anciens de nos locataires se souviendront de celui qui a commencé sa carrière comme agent municipal, avant de devenir concierge à la cité de Grangeneuve, puis gardien du stade de Bagatelle.

Le football était sa grande passion. Son amour pour le ballon rond le pousse à créer, dans les quartiers Ouest en 1976, le deuxième club de foot de la Ville, l'ASM qui deviendra par la suite le Football Club Montilien, le FCM. Un club qu'il a su aimer, développer, et faire perdurer en y laissant une trace